

# Bulletin d'information

Alliance syndicale contre le travail forcé et la traite des êtres humains



Chers/chères ami(e)s,

Le présent bulletin d'information de l'Alliance syndicale des travailleurs contre le travail forcé et la traite des êtres humains s'adresse à toute personne intéressée et vise à vous informer sur les activités syndicales destinées à lutter contre le travail forcé et la traite des êtres humains dans le monde entier. L'Alliance est menée par la Conférence syndicale internationale et bénéficie du soutien financier du Programme d'actions spécial de lutte contre le travail forcé de l'Organisation internationale du travail. Elle promeut le travail décent pour tous, et plus particulièrement l'engagement et la coopération géographiques et institutionnels, en vue d'éradiquer le travail forcé et la traite des êtres humains, considérés comme son antithèse.

- Rapports de la **CSI** sur les normes fondamentales du travail:
  - [Singapour](#)
  - [Chine](#)
- La **CSI** et la question birmane: La [position de l'Union européenne sur la question birmane n'est pas assez ferme](#); de vives protestations s'élèvent contre les peines de prison particulièrement lourdes infligées à six militants syndicaux ([Lettre de protestation](#)).
- **Mémorandum d'accord** ([anglais](#)) signé par la **CSI** et **Anti-Slavery International**.
- **TUC UK** et **Anti-Slavery International**: le 1<sup>er</sup> mai dernier, Diana Holland, présidente du Comité des femmes de la **CSI**, a souligné que la lutte pour éradiquer le travail forcé nécessitait que les gouvernements, les syndicats, les employeurs et les ONG œuvrent de concert dans un partenariat efficace (discours en [anglais](#)). Par suite, le **TUC UK** a organisé un séminaire rassemblant les représentants des syndicats, des gouvernements, des entreprises et des ONG le 19 août 2008 à Londres (Grande-Bretagne).
- **UITA**: nouveau **manuel** syndical sur l'organisation et la défense des travailleurs et travailleuses migrants dans l'agriculture et les secteurs associés ([anglais](#)).
- Le syndicat des transports du Burkina Faso, le **SNTRV-B**, a installé un tableau géant pour sensibiliser les chauffeurs de bus et de camion à la traite des enfants ([article de presse](#)).
- La **CSC-Alimentation et Services** dénonce le cas de travailleurs domestiques asiatiques victimes de la traite et emmenés travailler de force en Belgique par une famille des Émirats arabes unis ([communiqué de presse](#)).



# Bulletin d'information

Alliance syndicale contre le travail forcé et la traite des êtres humains



- **CSI:** [Vision syndicale](#) sur la situation syndicale en Géorgie mentionne un projet conjoint de l'OIT et de la **Confédération syndicale géorgienne** (GTUC) pour combattre la traite des êtres humains.
- **CSI:** [gros plan](#) sur Mohammed Haidour (CCOO). Travailleur d'origine marocaine immigré sans papier en Espagne, Mohammed Haidour est aujourd'hui responsable des migrations à la direction nationale de la centrale syndicale espagnole (CCOO). Il expose les défis que représente pour les syndicats la défense des droits des travailleurs et travailleuses migrants. « Dans la lutte contre le trafic d'êtres humains et les mafias, on a aussi obtenu qu'un migrant puisse dénoncer un réseau ou un employeur qui l'exploite, directement ou via un syndicat, avec à la clé des poursuites pénales pour l'exploiteur et une régularisation pour le travailleur. »
- **AFL-CIO:** dans le secteur du traitement des fruits de mer, qui représente un volume de 13 milliards de dollars, les travailleurs et travailleuses paient le prix fort pour offrir aux consommateurs des produits bon marché. Ce rapport ([anglais](#)), entrant dans la collection *Degradation of Work*, dévoile les innombrables abus des droits humains et des travailleurs et travailleuses, comme les conditions des ateliers de misère, le recours au travail forcé et au travail des enfants et les chaînes logistiques internationales qui tirent les salaires vers le bas et dissimulent l'exploitation des travailleurs et travailleuses.
- **AFL-CIO/CSI/IBB:** 65 représentants de syndicats, d'employeurs et de gouvernements participant à la Conférence internationale du travail se sont réunis pour discuter des défis auxquels font face les travailleurs et travailleuses d'Asie du sud migrant vers les pays du Golfe Persique en quête de travail (documents en [anglais](#)).
- **L'IBB** rapporte les conditions de travail épouvantables d'une grande partie des 10 millions de travailleurs et travailleuses asiatiques ayant émigré dans le Golfe, qui viennent pour la plupart du Bangladesh, d'Inde, du Népal, du Pakistan et du Sri Lanka. Des conditions de vie et de travail décentes pour les travailleurs et travailleuses migrants sont nécessaires dans les pays du Golfe ([anglais](#)).
- **Miniguide d'action** de la **CSI** sur le travail des enfants: la CSI relie étroitement son travail au sein de la *Marche mondiale contre le travail des enfants* à la nouvelle Alliance syndicale des travailleurs contre le travail forcé et la traite des êtres humains. L'OIT estime que près de 50 pourcent des victimes du travail forcé dans le monde entier sont des enfants. De plus en plus, on oblige les enfants à devenir des travailleurs et travailleuses forcés par le biais de la traite humaine. Dans les domaines du travail domestique, de l'agriculture rurale ou dans les propriétés isolées, dans les mines, les fabriques de briques, les textiles et la pêche, les enfants sont particulièrement vulnérables à ce que la Convention 182 de l'OIT a décrit comme la « pire forme de travail des enfants ».



# Bulletin d'information

Alliance syndicale contre le travail forcé et la traite des êtres humains



- **CSI:** [Vision syndicale](#): récits de travail infantile et d'enfants soldats au Tchad. Cf. également: [Gros plan](#) sur Michel Barka (UST - Tchad).
- La **CES** s'est dite particulièrement préoccupée du fait que la « Directive retour » aille à l'encontre des droits fondamentaux élémentaires. Pour la CES, la lutte contre la migration irrégulière ne peut être efficace si l'on n'ouvre pas de voies pour la migration régulière, s'il n'existe pas des politiques claires en matière d'exploitation de la main-d'œuvre des migrants irréguliers, et si l'on ne fournit pas à ces derniers des ponts pour sortir de l'irrégularité. En dépit des [protestations](#) de la CES, la Directive a été adoptée et entrera en vigueur 20 jours après sa publication. ([Position de la CES sur la migration](#) dans laquelle la CES exprime son engagement à « combattre toutes les formes de traite d'êtres humains »).
- **TUC UK** lance un site web ([anglais](#)) de soutien à la main-d'œuvre portugaise en Grande-Bretagne. Sur le site sont expliqués les droits sur lesquels les travailleurs et travailleuses peuvent s'appuyer au travail. Lancé en association avec le **Citizens Advice service** (CAB) et le syndicat portugais Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses (**CGTP**), le site contient également des informations sur des thèmes sociaux tels que l'hébergement et la santé, et des indications sur ce que sont réellement la vie et le travail en Grande-Bretagne.
- **GFBTU**: les travailleurs et travailleuses expatriés peuvent adhérer au syndicat de Bahreïn (article de presse en [anglais](#)).
- **CSI, FITTHC** et la **CCC (Clean Clothes Campaign)**: la [Play Fair Alliance](#) a relevé des conditions de travail épouvantables dans l'industrie: salaires de misère, heures supplémentaires forcées et sous-payées excessives, contrats de travail abusifs, brutalités, harcèlement sexuel et maltraitements physiques et verbales, etc.
- **L'IBB**, en collaboration avec le **syndicat du bâtiment ougandais (UBCCECAWU)** a organisé un atelier de renforcement des capacités et de partage des informations sur l'expérience des syndicats en matière de surveillance du projet Bujagali, portant sur le développement, la construction et l'entretien d'une usine hydroélectrique fluviale, financé par l'International Finance Corporation (IFC). Le syndicat a fait part de son expérience sur la manière d'utiliser la norme de performance 2 de l'IFC (PS 2) comme appui à la réalisation des objectifs du programme de travail décent. La PS 2 encourage notamment la promotion des principes de non-discrimination, de liberté syndicale et de conventions collectives, et interdit le travail forcé et le travail des enfants. Les PS peuvent être utilisées par les syndicats lorsque des sociétés financées par l'IFC enfreignent les droits des travailleurs et travailleuses ([communiqué de presse](#)).
- **Italcementi** a signé un [accord-cadre](#) international avec l'**IBB** et ses filiales italiennes, **Filca-Cisl**, **Feneal-Uil** et **Fillea-Cgil**, dans le but d'assurer les droits syndicaux et sociaux des employés travaillant sur les projets d'Italcementi dans le monde entier. Italcementi



## Bulletin d'information

Alliance syndicale contre le travail forcé et la traite des êtres humains



s'engage à promouvoir les mêmes principes auprès de ses filiales, entrepreneurs, sous-traitants et fournisseurs. « Il ne sera pas recouru au travail forcé ou imposé, ni au travail non rémunéré. Aucun travailleur ne devra remettre son passeport, ses papiers d'identité ou ses biens de valeur. »

- **IE:** 12 juin: Journée mondiale contre le travail infantile – L'enfance à l'école, pas au travail! ([Communiqué de presse](#)); l'UITA et l'IE unissent leurs forces pour exiger l'éducation rurale pour tous ([communiqué de presse](#)).
- **UITA:** contrat historique pour les travailleurs et travailleuses agricoles migrants saisonniers au Canada. « [...] pour la première fois au Canada, un groupe de travailleurs et travailleuses agricoles migrants dispose d'un droit de grief, d'un droit prioritaire de rappel chaque saison fondé sur l'ancienneté et d'autres dispositions les protégeant contre l'expulsion des logements fournis par l'employeur ou contre l'expulsion du Canada jusqu'à ce que leur cause soit entendue par un arbitre indépendant. » ([communiqué de presse](#))
- **ISP,** Kit d'informations et de décision préalable sur la migration

### [Les femmes et la migration internationale dans le domaine de la santé](#)

Ce kit rassemble des informations destinées à aider les travailleuses de la santé à faire le bon choix lorsqu'elles sont confrontées à la décision de migrer pour trouver un emploi. Il contient des informations pratiques sur le coût de la vie, les droits juridiques et le droit du travail, ainsi que les coordonnées de syndicats dans les pays de destination. Il offre également des informations générales sur les questions de la migration dans le domaine de la santé et sur le rôle des syndicats dans le secteur public.

Pour en savoir plus, consultez [www.world-psi.org/migration](http://www.world-psi.org/migration) ou contactez le [coordinateur du projet](#)



# Bulletin d'information

Alliance syndicale contre le travail forcé et la traite des êtres humains



- **Prochains événements:**
- **OIT-Programme d'Action Spécial pour Combattre le Travail Forcé:** Atelier régional pour les organisations de travailleurs et travailleuses à Kiev (Ukraine) les 25 et 26 novembre 2008
- **GSEE/CSI-PERC/CES:** Conférence internationale sur le travail forcé et le trafic d'êtres humains à Athènes (Grèce) du 21 au 23 novembre 2008
- **CSI-AP:** Atelier régional sur le travail forcé et la traite des êtres humains à Katmandou (Népal).
- **Récents événements:**
- **CSI Afrique-OIT-AFL-CIO Solidarity Center:** Atelier régional sur le travail forcé et la traite des êtres humains à Nairobi (Kenya), du 7 au 9 juillet 2008.
- **TUC UK-Anti-Slavery International:** Prévenir le trafic d'êtres humains en vue du travail forcé et des pires formes de travail infantile, 19 août 2008, Londres (Grande-Bretagne)
- **Global Alliance against Trafficking in Women-La Strada- Anti-Slavery International:** Consultation européenne sur la compensation des personnes victimes de la traite, Berlin (Allemagne) du 3 au 5 septembre.

## Informations utiles:

- **OIT:** le dernier bulletin du Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous est paru. Le bulletin est publié en [anglais](#), en [français](#) et en [espagnol](#).
- **OIT:** le travail forcé au Brésil: 120 ans après l'abolition de l'esclavage, le combat continue ([communiqué de presse](#))
- **ONU:** le 18 juin 2008, le Conseil des droits de l'homme a nommé la Nigériane Mme Joy Ngozi Ezeilo Emekekwe [Rapporteur spécial sur les droits fondamentaux des victimes de la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants](#) . (anglais)
- **Campagne birmane en Grande-Bretagne:** nouvelle « liste birmane de la honte ([anglais](#)) »: les sociétés sont nommées et montrées du doigt.
- Selon le Rapport mondial sur les enfants soldats ([anglais](#)), publié aujourd'hui par la **Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats**, malgré les progrès réalisés, les efforts visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats sont trop limités et trop tardifs pour beaucoup d'enfants.
- Le [rapport national belge](#) 2007 sur la traite et le trafic des êtres humains mentionne l'importance croissante de la traite dans l'exploitation de la main-d'œuvre et recommande de se montrer plus vigilants pour détecter la main-



## Bulletin d'information

Alliance syndicale contre le travail forcé et la traite des êtres humains



d'œuvre migrante exploitée, mais aussi d'accorder davantage d'attention aux victimes économiquement exploitées.

- « Il faut se montrer plus attentifs à la traite de main-d'œuvre... » a souligné l'ambassadeur Mark P. Lagon, Directeur du bureau de surveillance et de lutte contre la traite des personnes à Washington, le 4 juin 2008, dans ses remarques sur la parution du huitième **Rapport annuel sur la traite des personnes** (en [anglais](#)), publié par le Bureau de surveillance et de lutte contre le traite des personnes du Ministère d'État américain.

### Premier bulletin

Si vous connaissez d'autres personnes intéressées par cette question, nous vous prions de bien vouloir leur transmettre le présent bulletin et les inviter à s'inscrire en envoyant un courriel à [lyris@forum.ituc-csi.org](mailto:lyris@forum.ituc-csi.org) et en indiquant « subscribe forcedlabour » dans le corps du message. Elles peuvent également envoyer un courriel à [travailforce@ituc-csi.org](mailto:travailforce@ituc-csi.org).

Nous vous invitons vivement à nous faire parvenir toutes informations pertinentes, lesquelles seront reprises dans le prochain bulletin d'information.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter [travailforce@ituc-csi.org](mailto:travailforce@ituc-csi.org)

